



FRANÇOIS AILLERET (56)

YVES PÉLIER (58)



# LA SOLIDARITÉ : UNE NÉCESSITÉ, UN ACTE DE CIVISME, UNE SOURCE DE SATISFACTION

**L**A SOLIDARITÉ entre membres est une caractéristique, et même une condition nécessaire de la vie en société. Elle découle de l'*affectio societatis* qui distingue l'individualisme de la communauté d'intérêts au sein d'un groupe. Partout dans le monde, l'État joue un rôle plus ou moins large en matière de solidarité pour garantir un minimum vital en termes d'éducation, de santé ou de ressources ; pour protéger les plus vulnérables, etc.

Mais l'État ne peut pas tout faire. En général, du reste, plus il en fait, moins bien il le fait.

Imaginons ce que seraient les Restos du cœur gérés par l'État. Et puis, bien souvent, l'État n'est pas en mesure d'apporter le « supplément d'âme » qui reconfortera les bénéficiaires de son aide.

Il y a donc une très large place pour des initiatives bénévoles émanant de personnes ou de groupes. Cela en France aussi bien que dans les pays démunis, car si la richesse globale du monde s'accroît, les écarts se creusent et la pauvreté perdure, même dans les pays avancés.

Depuis l'origine de l'École polytechnique, ses élèves et anciens élèves ont reconnu leur responsabilité en matière de solidarité. C'est assez naturel car, de façon générale, les polytechniciens sont – même si leur mérite personnel y est pour quelque chose – des

privilegiés disposant souvent de moyens financiers, mais surtout d'une expérience du bien public, des entreprises ou des organisations qui les rend aptes à agir. Agir au sein de la communauté polytechnicienne car la précarité et le malheur y existent, mais aussi à l'extérieur, en France ou à l'étranger. C'est pendant le passage à l'École puis à l'âge

de la retraite que nos camarades s'investissent le plus, car les dures exigences de la vie professionnelle et leur vie familiale réduisent fortement leur disponibilité entre ces deux périodes de la vie.

*« Depuis l'origine de l'X, ses élèves et anciens élèves ont reconnu leur responsabilité en matière de solidarité »*

C'est par solidarité que fut créée, il y a 150 ans, la SAS (Société amicale de secours) devenue AX : il est donc naturel d'en faire le thème du dossier de ce mois, dossier qui s'inscrit dans le prolongement de la rubrique « Forum social » lancée en 2001 et qui est venue enrichir *La Jaune et la Rouge*.

Ce dossier aura pleinement rempli son rôle si certains y trouvent matière à concrétiser leur générosité et leur disponibilité au service d'un organisme existant, ou en lançant un nouveau projet. Et puis, pourquoi ne pas le dire ? La pratique de la solidarité est, en juste retour des choses, une véritable source de satisfaction pour ceux qui s'y sont engagés. ■